

14 Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o H957 / 3

Objet:

Annexe

• Expédié le

15 janvier 1902

A Monsieur
l'abbé Stevens —
B. rue des palais —
EP

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission Directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, d'un tableau
qui fait l'objet de la
lettre du M. Courant.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, N° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veuillez agréer, M. Stevens,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE

11 Janv 1902

Sous le n° III

L.H.B.

2

Monsieur le Secrétaire

14

Madame en l'honneur D'ocres
présenter mon tableau
de l'annonciation de la
très sainte Vierge Marie, originel
attribué à Rubens, afin qu'il
soit présenté aux honorables
membres de la commission
qui décideront s'il est digne
de figurer dans le musée.
J'ai l'honneur d'être Monsieur
votre humble serviteur en L.C.

l'abbé Lallemand
prêtre du diocèse de Namur.
Residence 13 rue de la pacification
à Bruxelles.
prix d'un tableau : cinquante
mille francs.

Bruxelles 10 Janvres.